

DCS_2021 / N°16



SYNDICAT MIXTE DU NORD EST DE PAU

Séance du : 30/06/2021 Heure :18h30

Date de la convocation : 15/06/2021

Objet : Approbation du compte d'affermage du syndicat pour l'année 2020

Le Conseil Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison de l'eau à Buros.

**Etaient présents : MM. BRUNET, BUFFALAN, CANTON, LAFFITTE, LAGAHE, LARRAZABAL, PEDELABAT, PERSONNE, POUBLAN, MME. SENTAURENS, MM. TREPEU, TRUCO, TUCOU.
M. CAPERET donne procuration à M. VIGNAU.**

Etaient absents et excusés : M. BORDENAVE, CUYABE, LOCARDEL, MME. MARQUEZ

Nbre de délégués en exercice : 18

Nbre de délégués ayant pris part à la décision : 14

M. CANTON a été élu secrétaire de séance. (art 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

Monsieur le Président présente à l'assemblée délibérante le compte rendu financier pour l'année 2020 de la SAUR, Société fermière du service de production d'eau potable. Monsieur le Président expose le produit de la surtaxe syndicale pour un montant de **1 765 116.34 € auquel il faut rajouter les frais de contrôle de **5 412.94 €** soit **1 770 579.28 €**.**

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL A L'UNANIMITE :

APPROUVE le compte d'exploitation de la SAUR pour l'année 2020.

**Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Au registre ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT
M. LARRAZABAL Didier**

